

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 25° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE TÉLÉCOMMUNICATION MOBILE

Exercice financier : 2016-2017

Trimestre : janvier-février-mars 2017

Nom du fournisseur	Type d'appareil	Nombre de forfaits cellulaires actifs au 31 mars 2017	Nombre de forfaits cellulaires en réserve au 31 mars 2017	Coûts d'acquisition trimestriels	Coûts de service trimestriels
Bell	Téléphone intelligent	3	0	- \$	508,75 \$
Rogers	Cellulaire	8	1	- \$	248,40 \$
	Téléphone intelligent	158	1	111,00 \$	15 232,25 \$
	Tablette électronique	25	0	1 788,20 \$	1 383,80 \$
	Clé Internet	3	0	- \$	205,70 \$
Telus	Cellulaire	1	0	535,06 \$	31,35 \$
	Téléphone intelligent	2	0	- \$	194,75 \$